



HAL
open science

Journée du temps libre et des loisirs

Sandra Mallet, Marianne Cohen, Irene d'Agostino, Vincent Gaubert

► **To cite this version:**

Sandra Mallet, Marianne Cohen, Irene d'Agostino, Vincent Gaubert. Journée du temps libre et des loisirs. Lemarchand Nathalie, Mallet Sandra, Paquot Thierry. En quête du dimanche, Infolio, pp. 77-96, 2016, Collection Archigraphy poche, 978-2-88474-760-8. hal-01351064

HAL Id: hal-01351064

<https://hal.science/hal-01351064>

Submitted on 30 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journée du temps libre et des loisirs

par Sandra Mallet, Marianne Cohen, Irene d'Agostino et Vincent Gaubert

Version auteurs.

La version finale de ce texte est paru dans : Lemarchand, Nathalie ; Mallet, Sandra ; Paquot, Thierry (dir.) (2016), *En quête du dimanche*, Infolio, Coll. Archigraphy.

<https://www.infolio.ch/livre/en-quete-du-dimanche/>

Introduction

Dans une société où le travail se démarque nettement des autres activités, le dimanche rythme la semaine en se distinguant des autres jours par une temporalité propre et singulière : il est d'abord le jour où l'on a du « temps libre ». Temps creux, le dimanche, n'en est pas pour autant un temps « vide » et renvoie à la question du loisir. Libéré de certaines contraintes sociales, il nous oblige à un choix : celui de l'oisiveté ou de l'activité. Si l'oisiveté « *est un temps d'inaction* »¹, considérée sous un angle négatif, le loisir, lui, a plus favorablement une connotation positive. Il se fonde sur une représentation comportementale de l'idée de temps libre, à partir de l'expérience des moments investis par les individus dans des activités librement choisies.

Depuis les années 1960, l'emploi du terme au pluriel est courant (par exemple dans les expressions telles que « civilisation des loisirs » (Dumazedier, 1962) ou « industrie des loisirs »). Cela traduit une nouvelle approche : si le loisir se définit comme une « disponibilité temporelle », les loisirs eux, englobent toutes les « gammes de distractions ». Ils renvoient à un ensemble d'activités socialement construites pour nourrir et occuper le temps libre que génère la société compte tenu de son organisation économique et sociale : les loisirs représentent une offre et un cadre structurants qui contribuent à inscrire l'individu dans la société. Or, depuis le XVIII^e siècle, se met en place une « mercantilisation » des loisirs, qui s'accroît d'autant plus que le temps libre s'est considérablement développé. Les loisirs s'inscrivent dans une vision productiviste des services propres à satisfaire les besoins récréatifs, culturels et intellectuels de chacun. Aujourd'hui une gamme infinie de loisirs existe, pour chaque âge et ses moyens.

Dans ce contexte, et alors que le dimanche est la journée par excellence du temps libre et des loisirs, il est étonnant de constater que, dans les débats publics de ces vingt dernières années relatifs au dimanche, la question de l'évolution des loisirs urbains est peu abordée, au profit de débats sur l'ouverture des commerces, le travail et le droit au repos, la structuration de la cellule familiale.

Face à ce constat, nous nous interrogeons sur les loisirs le dimanche à Paris. Des enquêtes ont été menées, afin de mieux saisir les activités pratiquées et la structuration de l'offre urbaine, aucun travail n'ayant été jusque-là réalisé sur le sujet. Les activités culturelles (musées, théâtres, cinémas, bibliothèques), les activités physiques et sportives, la fréquentation des espaces verts et des lieux de nature à Paris constituent les entrées privilégiées. Ce travail repose sur l'analyse des cartes de l'offre urbaine², des entretiens semi-directifs avec des

¹ selon le Littré

² selon les bases de données de l'APUR

professionnels de ces secteurs, ainsi que sur une enquête par questionnaire réalisée auprès de 703 personnes³.

1. Une offre de loisirs contrastée, des pratiques diversifiées

Les activités culturelles : des privilégiées et des oubliées

Les activités culturelles sont les plus pratiquées le dimanche, selon notre enquête. Mais, si le lien entre dimanche et loisirs culturels semble indéniable, aucune étude n'existe sur l'offre culturelle parisienne spécifique au dimanche. Les organismes et les institutions interrogés réagissent même avec un certain étonnement lorsqu'on leur pose la question. Probablement car « dimanche » et « pratiques culturelles » sont par définition étroitement liés.

Paris demeure un foyer de la création et de la diffusion culturelle. La capitale est caractérisée par une diversité et une densité de l'offre culturelle et une facilité d'accès. La capitale se démarque par la diversité mais aussi par la densité de l'offre culturelle. À Paris intra-muros, on comptabilise près de 500 établissements culturels (plus de 200 théâtres, 150 musées, 100 cinémas et 2 opéras). Il va sans dire qu'aucune ville française ne propose sur son territoire une telle palette d'activités culturelles. En France, près d'un tiers des visites culturelles se font sur Paris, alors que la capitale ne rassemble que 3% de la population hexagonale, c'est dire l'attractivité de son patrimoine culturel. La visite d'un musée, relativement stable depuis une quinzaine d'années, est moins répandue que la sortie au cinéma, mais plus courante que la sortie au théâtre (CREDOC, 2005).

Le dimanche, l'offre culturelle parisienne est très importante : plus de 90% des établissements culturels sont ouverts au public. On constate que si l'ensemble des musées reste ouvert au public le dimanche, quelques cinémas (5 au total) et théâtres (36) ferment leurs portes. Des disparités existent entre les arrondissements : bien qu'aucun ne souffre d'un défaut en équipements culturels, le 6^e se distingue nettement à la fois par la quantité mais aussi par la diversité des activités culturelles proposées et on n'y observe d'ailleurs aucune fermeture dominicale. La répartition géographique des établissements culturels ouverts le dimanche reste quasiment identique à l'offre globale.

Concernant les horaires d'ouverture, l'offre horaire est généralement plus étalée le long de la journée et moins concentrée le soir, surtout pour les théâtres et les cinémas, qui offrent plusieurs séances dominicales (ex. le Théâtre du Châtelet). L'amplitude horaire des cinémas est plus importante ce jour-là et la programmation, plus diversifiée, s'adapte à un public plus familial. Les musées en revanche pratiquent les mêmes horaires qu'en semaine.

Au final, le dimanche semble bien être le jour favori pour les sorties culturelles : le dimanche est le jour de la semaine le plus important en termes de fréquentation –et de bénéficiaires– pour les musées et les cinémas. Cependant, si cinémas, musées, théâtres et opéras constituent des moteurs de l'activité urbaine culturelle, certains pans de l'activité culturelle sont peu ou prou accessibles le dimanche, même dans une capitale d'envergure comme Paris. Certains équipements culturels n'ont pas fait l'objet d'une telle attention de la part des politiques publiques, cas des bibliothèques, presque toutes fermées à Paris, comme en France. Pourtant, la bibliothèque est l'équipement culturel le plus répandu, 80% de la population résidant à moins de 10 minutes de l'une d'elles (CREDOC, 2006).

³ Les enquêtes ont été menées dans les quartiers du Châtelet et du bassin de la Villette, de par la présence d'un grand nombre d'activités abordées dans notre enquête, et d'un grand nombre d'enquêtés potentiels, aux caractéristiques sociologiques différentes.

Cette situation est le résultat d'évolutions majeures. Dans les années 1970, la décentralisation fait des collectivités territoriales des acteurs majeurs de la culture, tandis que l'Etat promeut fortement le développement de celle-ci et offre des moyens financiers importants aux municipalités avec la décentralisation. La bibliothèque devient rapidement l'outil premier des politiques culturelles des collectivités (Saez, 1992). Entre 1989 et 2005, le pourcentage de population fréquentant les bibliothèques publiques est passé de 23% à 43 %, alors que la fréquentation d'autres équipements culturels comme les cinémas et musées a peu évolué (respectivement 50 % et 33 %) (CREDOC, 2006). Mais, si de nombreux investissements ont été réalisés en matière d'équipement, d'autres restent à faire sur l'accueil et les horaires d'ouverture. En effet, les bibliothèques françaises sont en moyenne ouvertes moins de trente heures par semaine, la plupart ferment leurs portes passé 18h, n'ouvrent pas tous les matins, et encore moins le dimanche. Cette situation est depuis longtemps dénoncée, voire jugée scandaleuse, comme l'attestent des pétitions récentes⁴. Au final, « *Le hiatus entre ce mauvais chiffre et l'ambition de service public est patent : que dirait-on d'un bureau de poste qui serait ouvert 19 heures par semaine ?* » (Bertrand, 2002). La gestion du temps interroge l'accessibilité au même titre que leur localisation, la desserte en transports et les politiques tarifaires. Elle questionne aussi les publics visés : les rapports à la lecture ne sont pas les mêmes selon les catégories sociales, les âges et le genre.

Aujourd'hui, la question de l'ouverture dominicale des bibliothèques intéresse de plus en plus d'acteurs : l'Etat, certaines municipalités révisent les périodes et durées d'ouverture de leurs équipements⁵. C'est le cas de Paris qui, jusqu'en 2008, n'offrait aucune bibliothèque municipale ouverte ce jour-là ; fin 2010, elle en compte 3⁶ et il y en aura probablement plus dans les prochaines années. Nombreux saluent l'initiative : d'une part, parce que les bibliothèques sont des lieux de culture, de loisir, de formation, gratuits et de proximité et, d'autre part, parce que le public du dimanche diffère de celui des autres jours. A Paris, l'amplitude moyenne hebdomadaire est plus faible que celle des villes de plus de 100 000 habitants (35h30 contre 41h32) (Mairie de Paris, 2008). Les 2 bibliothèques nationales, la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) et la Bibliothèque Nationale de France (BnF) sont, elles, toutes deux ouvertes le dimanche mais elles ne sont pas accessibles aux enfants (et l'entrée de la BnF est payante). Paris compte bon nombre d'autres bibliothèques, notamment universitaires mais, comme dans l'ensemble de la France, elles sont, à de très rares exceptions près, fermées le dimanche, ainsi que le samedi après-midi.

Les activités physiques et sportives (APS) : zapping et « effet dimanche »

Malgré une hausse des pratiques sportives au sein de la population française, la pratique physique et sportive est la moins plébiscitée des différents types d'activités que l'enquête développe, seules 38 % des personnes déclarant pratiquer une APS le dimanche. Cette position est surprenante étant donné que bon nombre de Parisiens affirment pratiquer ce type d'activité au moins une fois par semaine (61 % en 2009, ce qui est proche de la moyenne nationale, selon IRDS-IDF⁷) et que 73% des sportifs parisiens déclarent avoir une activité

⁴ Voir par exemple : <http://www.courrierdesmairies.fr/28971/les-bibliotheques-devraient-elargir-leurs-horaires-douverture/>

⁵ L'ouverture dominicale des bibliothèques françaises n'est pourtant pas un phénomène nouveau. Si les informations historiques précises sont peu nombreuses, des documents attestent qu'elles n'étaient pas rares au début du XXe siècle.

⁶ Deux BM généralistes (Marguerite Duras (20e arrondissement) et Marguerite Yourcenar (15e) et une spécialisée (la bibliothèque François Truffaut consacrée au cinéma, 4e arrondissement).

⁷ Institut Régional de Développement du Sport.

régulière le week-end. De surcroît, la capitale est plutôt bien équipée en équipements sportifs même si tous ne sont pas ouverts le dimanche.

Le dimanche est pourtant un jour bien particulier pour les activités sportives, symbolique même. D'innombrables manifestations dominicales du sport-spectacle sont, par exemple, relayées par les médias (grands matchs de sports collectifs, Grand Prix automobiles, classiques cyclistes, courses hippiques prestigieuses, finales des tournois de Tennis,...). Et ce jour⁸ est pour beaucoup de licenciés sportifs, le moment de « pleine » expression de l'activité, puisque s'y déroulent les compétitions qui mettent en application l'entraînement effectué en semaine. En parallèle, le dimanche est également l'occasion pour une masse importante de s'adonner à une pratique plus libre, moins structurée, plus flexible (sur les horaires, la finalité, l'enjeu, le lieu de l'activité), appelé communément « sport-loisir » et qui trouve lui aussi place ce jour où l'accumulation de conditions favorables lui procurent une réalisation optimale. D'après notre enquête, près de 40% des pratiquants franciliens « dominicaux » sont des « sportifs du dimanche »⁹, et pour les trois quarts d'entre eux, cette pratique de fin de semaine est régulière. ».

Cependant, le dimanche, s'il reste un jour privilégié pour la pratique sportive, pâtit de nombreuses contraintes. Les pratiques sportives souffrent entre autres de la concurrence d'autres activités, et cela peut-être plus que les autres jours de la semaine. De plus, le dimanche est perçu comme le jour où le corps se repose, où ce dernier n'est pas mis à contribution. Cet aspect se retrouve dans l'analyse des raisons qui poussent les franciliens à ne pas prendre part à une activité physique ou sportive le dimanche. Alors que dans d'autres enquêtes¹⁰, la principale raison expliquant l'absence d'activité était le manque de temps, notre enquête montre que celle-ci-ci n'est en rien un élément déterminant ce jour-là, et fait ressortir d'autres motifs : c'est d'abord l'envie de ne pas faire d'APS et le choix de faire d'autres activités qui joue contre la pratique sportive dominicale. La non pratique est choisie plutôt que subie : ce ne sont pas tant les moyens mis à disposition qui posent problème -l'offre et les équipements, le manque d'informations, qui sont des facteurs « extérieurs » au pratiquant, sont moins avancés- que la motivation du pratiquant. Même chez les « sportifs », cette volonté est manifeste puisque certains souhaitent précisément ne pas pratiquer ce jour. Ces éléments nous permettent donc de qualifier l'activité physique ou sportive dominicale comme une pratique volontariste, alors que d'autres activités sont offertes (à commencer par l'inactivité).

Notre enquête valide également deux tendances globales qui ressortent depuis une vingtaine d'années : l'économie des lieux sportifs et des organisations sportives. Les espaces publics urbains (les rues, les parcs, les quais,...) sont tout autant appropriés par les pratiquants que les équipements sportifs (piscine, gymnase, cours de tennis, terrains de football, etc.) le dimanche. Et les pratiques se font largement en dehors de structures (clubs, fédérations, associations,...). Il est par exemple très fréquent que la pratique se fasse dans un équipement sportif sans pour autant qu'elle soit encadrée (l'exemple le plus courant est la natation, et à un degré moindre le football ou le basket-ball, pour lesquels la pratique se déroule dans une piscine, un stade ou un terrain multisports sans qu'un club ou une structure organise l'activité

⁸ Avec le samedi, selon les catégories d'âges et de niveau ou hiérarchie sportive.

⁹ Le *sportif du dimanche* symbolise ici un pratiquant dont la pratique est uniquement réduite à ce jour, indépendamment du degré de pratique et de performance. En dehors du cadre de cette enquête, ce terme, péjoratif, est plus communément employé pour présenter un pratiquant irrégulier, sans réelles qualités pour exercer à un meilleur niveau.

¹⁰ Voir notamment celles de l'IRDS-IDF

du pratiquant). Ces lieux sportifs « s'ouvrent » de plus en plus aux personnes ne faisant pas partie de clubs ou de structures fédérales. Le phénomène inverse (des pratiques organisées dans des espaces extra-sportifs), s'il commence à se mettre en place¹¹, reste plus rare, qui plus est à Paris où les sports de nature, de « plein air » sont généralement moins présents. Par ailleurs, une autre tendance contemporaine, le *zapping sportif*, c'est-à-dire le besoin d'alternance qu'éprouvent les pratiquants à butiner conjointement des pratiques différentes mais aussi des formes de pratiques différentes, est très prégnante. Ainsi, près de la moitié des pratiquants actifs à la fois le dimanche et un autre jour de la semaine, déclarent que leur activité dominicale est différente de celle pratiquée le reste de la semaine.

Enfin, le dimanche offre plus de facilités pour les sports de groupe, tels que le football ou le basket-ball, en permettant de regrouper un nombre de joueurs suffisant pour prendre part à une rencontre. Footing et jogging bénéficient d'un « effet dimanche » qui explique la forte progression de cette pratique. Le temps disponible, la volonté de s'aérer, de sortir d'une routine hebdomadaire, de pratiquer une activité physique à moindre coût sont autant de raisons qui justifient ce succès. La natation est également plébiscitée, certainement du à l'ouverture des piscines le dimanche et cela sur une plage horaire parfois plus ample que le reste de la semaine. A l'inverse, on observe une baisse de l'activité gymnique le dimanche, sûrement liée à la fermeture dominicale d'un nombre important (un quart des équipements) de centres de gymnastique, d'entretien corporel, de clubs de remises en forme. Fermetures qui peuvent également expliquer l'augmentation de la pratique du footing, puisque les deux activités attirent le même public.

Ces pratiques physiques et sportives présentent certaines analogies avec la fréquentation des espaces verts, puisque l'on retrouve la pratique de la marche ou du vélo dans les deux activités, ainsi que la pratique en plein air. Toutefois, ceux qui déclarent pratiquer un sport le dimanche ne fréquentent pas les espaces verts et de nature dans notre échantillon.

Les espaces verts et lieux de nature

L'enquête fait ressortir que les espaces verts et les lieux de nature sont fréquentés par plus de la moitié des personnes interrogées, portant cette activité au deuxième rang après les activités culturelles pratiquées par les deux tiers de notre échantillon. Cette fréquentation importante n'est pas propre à la Ville de Paris. Ainsi, d'après l'enquête nationale de l'UNEP (2008), « 3 Français sur 4 fréquentent de façon périodique ou quotidienne, les espaces verts de leur commune ». Des études locales confirment ces résultats, dans l'agglomération lyonnaise (Boutefeu, 2005) ou nantaise (Long et Tonini, 2012). Selon Boutefeu, pour 38 % des Français, les espaces verts sont le premier « équipement public capable d'accroître la qualité de vie en ville ».

A Paris, les personnes fréquentant les espaces verts se rattachent à deux groupes. Un premier, caractérisé par le genre (sexe féminin), un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat et des professions intellectuelles, libérales ou artistiques, associe la fréquentation des espaces verts et de nature à la pratique des loisirs culturels. Ces deux pratiques sont en revanche dissociées pour un deuxième groupe composé de familles avec des jeunes enfants, ou de retraités.

A première vue, la bonne place dans les activités privilégiées le dimanche semble paradoxale étant donnée la faible disponibilité des espaces verts et de nature dans la capitale, lorsqu'on la compare avec celle des activités culturelles. La surface disponible d'espace vert par habitant -14 m²- est en effet deux fois moindre à Paris que la moyenne nationale (31 m²,

¹¹ Dans le même esprit que Sport Découverte Proximité mais sur des activités différentes, Sport Découverte Nature permet la pratique de la gymnastique ou du footing le Dimanche matin dans divers endroits de la capitale.

UNEP 2014), alors que l'offre culturelle parisienne se situe au premier rang national. La carte des espaces verts et de nature à Paris nous montre toutefois que si l'on prend en compte non seulement les parcs, squares et jardins publics, mais également les nouveaux espaces verts, comme les jardins partagés associatifs, ainsi que les zones piétonnées le dimanche (par exemple avec l'opération « Paris respire »), on observe un maillage dense en particulier dans les arrondissements les plus peuplés (10^{ème} à 20^{ème}). Ce maillage est le résultat d'une politique cumulative de création d'espaces verts de type parcs, jardins et squares, au cours de l'histoire de la Ville, poursuivie avec la multiplication de « micro-espaces verts » (jardinières, alignements jardinés) jusque dans les années 1990, infléchi depuis avec la création de jardins écologiques et d'initiatives en faveur de la biodiversité, ceci malgré un cadre très contraint par la densité du bâti et la pression foncière (Gresillon *et al.*, 2012 ; UNEP, 2014).

Les lieux de nature fréquentés par les Parisiens sont d'ailleurs assez diversifiés. Si les squares et les jardins publics urbains sont les plus fréquentés (4 personnes sur 10), des lieux plus alternatifs et/ou plus naturels, tels que des parcs, des jardins naturels, des friches, des cimetières urbains sont mentionnés par 3 personnes sur 10. Ces nouveaux espaces verts urbains témoignent de l'engouement des citoyens pour le contact avec la « nature », dont témoigne la multiplication des jardins partagés, résultant d'initiatives d'associations locales d'habitants. Ces jardins, très exigus, ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de la disponibilité de m² d'espace vert par habitant, mais ils contribuent au maillage des espaces verts, en particulier dans l'Est Parisien, où leur nombre atteint de 7 à 9 jardins pour 100.000 habitants (18^e, 19^e et 20^e arrondissements (INSEE 2012, Mairie de Paris 2013)). Les espaces naturels plus éloignés, tels que forêts situées en périphérie des villes sont fréquentés par moins d'une personne sur 5.

Cet engouement des Parisiens pour le contact avec la « nature » a déjà été observé dans de précédentes enquêtes (Blanc *et al.*, 2005), de même que leur pratique concomitante des loisirs culturels (Gresillon *et al.*, 2012). Cette non-dissociation entre nature et culture à travers le choix des loisirs nous avait interpellé tant elle semblait contraire à la pensée dominante en France. L'enquête sur le dimanche à Paris confirme en grande partie ces premières conclusions.

L'ensemble de ces résultats montre que la fréquentation des espaces verts et de nature est une pratique de proximité qui met à profit les opportunités présentes dans l'espace urbain, limitée au dimanche pour plus du tiers des personnes interrogées. Le maillage relativement dense permet à 4 personnes sur 10 de se déplacer à pied pour fréquenter régulièrement les espaces verts et de nature. Une personne sur 5 fréquente les mêmes espaces verts et lieux de nature en dimanche et en semaine, atteints avec les mêmes moyens de transport et aux mêmes horaires.

2. Le dimanche, un temps et un espace social particulier

Des activités choisies et pratiquées à plusieurs

Nos enquêtes mettent en évidence combien cette journée reste particulière dans les usages et les représentations des individus, confirmant que le dimanche reste vécu sous un autre mode que les autres jours de la semaine. Près du quart des personnes consultées apprécient directement le rôle du dimanche dans les activités électives, par opposition aux activités contraintes. Libérée du travail, cette journée l'est également d'une grande partie des

obligations sociales quotidiennes. Les activités adoptées le dimanche relèvent d'abord de l'affirmation d'un choix personnel. Ainsi, la principale raison invoquée pour ne pas choisir un loisir est « le manque d'envie », sans autre justification, ce qui affirme le rôle des choix individuels.

La fonction sociale des activités apparaît également comme une conclusion marquante de nos enquêtes. Cela se manifeste dans l'effectuation directe d'une activité à finalité sociale : rendre visite à sa famille ou à ses amis, ou plus rarement, l'implication dans une association ou la pratique d'un culte religieux. Mais cela se traduit aussi par des expériences effectuées à plusieurs : en famille, en couple ou entre amis. De cette façon, on observe qu'une très large majorité des sorties culturelles se font accompagnées ou que les sports de groupe pratiqués en amateurs se font en particulier le dimanche. La convivialité du dimanche se retrouve dans maintes autres activités : préparation des repas, dégustation des repas généralement associés aux repas familial, brunch entre amis, fréquentation des bars et restaurants, etc.

Le dimanche est notamment un temps familial. Les établissements culturels, par exemple, sont essentiellement fréquentés le dimanche par des familles et des enfants. La sortie culturelle du dimanche est l'occasion de partager du temps en famille et par conséquent les musées, théâtres et cinémas adaptent souvent leur offre dominicale. Des séances ou des représentations sont souvent proposées en matinée, afin de coller au plus près du rythme de vie des enfants. La séance de 11h des cinémas à destination des familles correspond à un pic de fréquentation. Et si le dimanche n'est pas forcément le jour où les gens se rendent le plus au théâtre, il s'agit du jour choisi par les personnes âgées et les familles. L'ouverture dominicale des bibliothèques municipales profite majoritairement aux étudiants et aux familles et permet de diversifier les publics.

Au final, il semble important de noter qu'une large majorité des personnes interrogées (plus de 70 %) apprécie cette journée. Celle-ci est particulièrement aimée pour sa fonction de rupture de rythme quotidien ou/et d'opportunité de relations sociales électives.

Des loisirs pour tous ?

Nous l'avons vu : l'offre urbaine dominicale de loisir est contrastée. Une lecture transversale aux différents secteurs des activités de loisirs permet de constater que les domaines dans lesquels elle abonde concernent, en particulier, les activités relevant du spectacle et de l'exposition (théâtres, cinémas, musées, événements sportifs). Elle l'est beaucoup moins dans le domaine de pratiques de proximité, gratuitement accessibles et mettant plus facilement les personnes dans des positionnements « actifs » (bibliothèques, gymnases, espaces verts...).

De plus, l'offre s'adresse à certains publics plus qu'à d'autres, en particulier à ceux qui possèdent un capital culturel et économique. Ceci est particulièrement criant dans le domaine culturel. Le public fréquentant les équipements culturels (théâtre, cinéma, musée) est majoritairement composé d'individus disposant d'un fort capital culturel et économique : diplômés du supérieur, hauts revenus et cadres supérieurs. A l'inverse, les bibliothèques, qui elles, s'adressent à un public bien plus large, sont presque toutes fermées le dimanche. Or, il existe une demande d'ouverture dominicale, de nombreux étudiants et demandeurs d'emploi déclarant notamment que cela constitue une « nécessité » (Motif, 2011). Les espaces verts et de nature, sont, eux fréquentés par les profils socioprofessionnels et sociodémographiques diversifiés.

Parallèlement, l'association entre culture et commerce est toujours plus forte, influant sur l'aménagement de la ville dans ses espaces et ses temps. Certains grands musées nationaux (Le Louvre), ou grands complexes cinématographiques (MK2) ont développé une offre

commerciale diversifiée et deviennent des lieux de flânerie, de véritables centres commerciaux ouverts le dimanche, créant un nouveau type d'usager, le spectateur-promeneur. Ces faits ne sont pas anecdotiques : l'instrumentalisation de la culture modifie l'offre urbaine dominicale. Les évolutions et discussions législatives sur le travail dominical, incluent des questionnements autour des équipements culturels puisque l'identification de « zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle » s'effectue à partir du recensement des sites concernés, tels que les établissements à caractère culturel, les bâtiments remarquables, les sites où se déroulent des événements festifs ou culturels. L'équipement culturel devient un faire-valoir du marketing urbain et s'inscrit dans une logique économique qui va à l'encontre de son ambition première. On vise les retombées induites par les équipements culturels -rappelons que l'offre culturelle de Paris est la première motivation des visiteurs de loisirs- notamment à travers l'économie touristique et le dimanche est de plus en plus un « temps et un espace touristiques ». Malgré ces tendances, il n'y aurait que peu de personnes, d'après nos enquêtes, qui pratiquent à la fois des loisirs culturels et des achats, cette dernière pratique restant dominée par la fréquentation des marchés et des commerces alimentaires.

Suite à nos enquêtes et aux évolutions observées, plusieurs enjeux se dégagent en matière de loisirs urbains. Le renforcement et la diversification de l'offre de loisirs gratuits gagnerait à être étudiée. Certes, les pouvoirs publics tentent de rendre certains lieux de culture plus accessibles (depuis 2000, par exemple, les musées nationaux sont gratuits le premier dimanche du mois), mais l'accessibilité des lieux culturels « de proximité », plus modestes et intéressants un public plus large, fait nettement défaut. A ce titre, les bibliothèques, équipements culturels les plus répandus, à l'entrée gratuite, et dont les activités se diversifient (pouvant être des lieux de lecture, d'étude, de formation, de détente, de rencontres, d'expositions, de conférences, de spectacles...), mériteraient d'être plus couramment accessibles le dimanche. Mais le domaine de la culture est loin d'être le seul concerné par la question des loisirs urbains dominicaux. Les activités physiques et sportives pourraient être plus attractives le dimanche, notamment pour des raisons de santé. Il s'agit surtout de donner envie aux gens de pratiquer une activité physique et sportive, peut-être en adaptant l'offre à certaines tendances : en augmentant les ouvertures dominicales des équipements sportifs aux pratiquants « libres », en développant davantage des activités dans les espaces publics... Pour ce qui concerne la fréquentation des espaces verts et des lieux de nature, outre l'extension des horaires d'ouverture de certains jardins, des efforts pourraient être faits pour améliorer l'accessibilité des lieux de nature. Par exemple, des aménagements de la Petite Ceinture, ancienne voie de chemin de fer réservoir de biodiversité, ont été réalisés sur certaines portions dans le 15^{ème} arrondissement, et pourraient être étendus dans l'Est parisien, où existe une forte demande pour la fréquentation de tels espaces verts non conventionnels.

L'enjeu est d'abord celui d'un renforcement d'une offre différente créant une coupure avec le reste de la semaine, permettant des activités à plusieurs ou offrant des possibilités de rencontre et proposant une alternative à la marchandisation du temps libre.

Références bibliographiques :

Bertrand, A-M. (2002), *Les bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*, Editions du cercle de la librairie, 143 p.

Boutefeu, E. (2005), *La demande sociale de nature en ville : enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*, Lyon, Éditions Puca – Certu, collection Recherches n° 154, 81 p.

Blanc N., Bridier S., Glatron S., Gresillon L., Cohen M., (2005), « Appréhender la ville comme (mi)lieu de vie. L'apport d'un dispositif interdisciplinaire de recherche », In Guermont Y., Mathieu N. (dir.), *La ville durable, du scientifique au politique*, Chap. 17, pp. 261-281 Paris, Quae Editions.

CREDOC (2005), *Fréquentation et image des musées au début 2005*, par David Alibert, Régis Bigot et Georges Hatchuel, n° R240, juin 2005.

Dumazedier, J. (1962), *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil, 320 p.

Gresillon, E., Cohen, M., Lefour, J., Goeldner, L., Simon L. (2012), « Les trames vertes et bleues habitantes : un cheminement entre pratiques et représentations. L'exemple de la ville de Paris (France)? » *Développement durable et territoires*, Vol. 3, n°3 Décembre 2012, Varia. URL:<http://developpementdurable.revues.org/9372>

Long N., Tonini B. (2012), « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12, n°2, septembre 2012, URL : <https://vertigo.revues.org/12931>.

Mairie de Paris (2008), *4 nouvelles bibliothèques municipales à Paris*, Dossier de Presse, 17 janvier 2008, 35 p.

Maresca, B. (2006), « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989 », *Consommation et modes de vie*, CREDOC, n°193, mai 2006, 4 p.

MOTif (2011), *La bibliothèque est-elle ouverte ? Une enquête du MOTif*, juin 2011, 6 p.

Saez, G. (1992), *Politiques culturelles, lecture publique et décentralisation*, In : POULAIN, Martine (dir.) (1992), *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques au XXe siècle 1914-1990*, Editions du Cercle de la Librairie, pp. 476-499.

UNEP (2008), *Les espaces verts de demain. Usages et attentes des Français*, Ipsos.

UNEP (2014), *Les villes les plus vertes de France*, Palmarès 2014. Dossier de presse.